

FICHE DE POSTE

Affectation : PAAST / DAT/ SMN

Intitulé et fonction : Gardien des Espaces Naturels Sensibles (ENS) des Lacs de Servières et de Guéry

Filière : technique

Catégorie : C

Cadre emplois : adjoints techniques territoriaux

Grade : adjoint technique territorial

Type de contrat : accroissement saisonnier d'activité

1/ Description : sous l'autorité du chef de service, le gardien des ENS Lac de Servières et lac de Guéry est chargé d'assurer une surveillance des propriétés du Département et de l'ensemble du périmètre des ENS pour garantir le respect de la réglementation en vigueur liée à la fragilité respective des sites. Il renseigne également le public qui fréquente le site.

2/ Missions et activités :

1- Surveiller le site pour veiller à sa préservation

- Faire respecter les réglementations qui s'appliquent sur ce site afin de veiller à la préservation de ce site remarquable : pas de baignade, pas de canotage, pas de feux, pas de camping, pas de circulation motorisée, chiens tenus en laisse, pêche réglementée.
- Faire appliquer ces réglementations par l'information et le dialogue.
- Sensibiliser le public sur le ramassage des déchets.
- Alerter les autorités compétentes en cas de non-respect des règles.
- Etre présent les jours de forte affluence selon le planning fourni (voir ci-après).

2- Participer à l'accueil du public présent sur le site

- Accueillir le public, le renseigner sur les activités possibles, lui expliquer la sensibilité du site et la réglementation. Apporter des renseignements sur les sites emblématiques les plus proches. Apporter des informations sur les ENS et le programme d'animations Naturez-vous.
- Avoir un rôle de médiateur pour éviter les conflits entre usagers divers (pêcheurs, randonneurs, VTT,...)
- Renseigner et orienter les randonneurs (pédestres et VTT).
- Alerter les secours en cas de problème et les orienter sur le site.

3- Participer aux travaux d'entretien courant du site

- Contrôler les installations pour le public : panneaux, ponton ...
- Réaliser l'entretien courant : ramassage des déchets (papiers, canettes, bouteilles verre, papiers toilette ...), effacer les traces de feux (les recouvrir de terre végétale présente sur le site), remettre des fils barbelés, replacer une planche sur un ponton, nettoyer des panneaux.

3/ Conditions de travail

Cotation de poste

NBI : 0

Permis exigé : permis voiture

Déplacement professionnel avec voiture personnelle : lieu d'embauche sur le site du lac de Servières, seuls les déplacements pour accéder au site du lac de Guéry, aux lieux de formation et aux réunions seront défrayés (sous réserve de la délivrance d'une attestation d'assurance pour déplacements professionnels).

Formation / diplôme requis :

Expériences professionnelles requises : accueil du public

4/ Habilitations et permis

RAS

Compétences

niveau requis

1- Connaissances professionnelles

Règles en vigueur en matière de transmission d'information aux usagers

Pratique

Sites naturels de la collectivité

Pratique

Règlementation liée aux sites naturels

Pratique

2- Compétences technique

Gérer les relations avec le public

Maitrise

Orienter le public

Pratique

Restituer et partager l'information

Maitrise

Effectuer des opérations courantes d'entretien

Pratique

3- Aptitudes professionnelles

Esprit d'initiative

Contribution adaptée

Autonomie

Contribution adaptée

Aptitude à communiquer

Contribution adaptée

Autorité

Contribution adaptée

5/ Cadre de travail

Lieu de travail : Lacs de Servières (Vernines/Orcival) et Lac de Guéry (Orcival, Perpezat, Mont Dore, Saulzet-Le-Froid, Murat-le-Quaire)

Disponibilités spécifiques : présence les week end et jours fériés ; présence ponctuelle jusqu'à 22h

Astreintes : RAS

6/ Moyens nécessaires

Personnel : le titulaire du poste ne gère pas de personnel

Matériel : utilisation d'une pince pour ramasser les déchets, de pelle pour effacer les traces de feux, petit matériel de bricolage pour l'entretien courant du site (perceuse).

Financier : le titulaire du poste ne gère pas de budget

7/ Risques

Routier (déplacements professionnels), liés à la manutention manuelle, liés aux agents biologiques (ramassage papier toilette), liés à la violence au travail (tout agent exposé à un public pouvant être violent), morsures (au contact des chiens), liés aux interventions isolées.

8/ Liaisons fonctionnelles

Services du Conseil départemental

9/Information complémentaire

Agent travaillant seul ou en binôme, sur deux sites. Le site du lac de Servières bénéficie d'un abri sommaire (chauffage et lumière, gazinière, sans eau, toilette chimique); et toilette sèche à l'entrée du site côté ORCIVAL. Sur le lac de Guéry, l'agent peut utiliser les équipements proposés par le Cap Guéry.

10/ Agent affecté sur le poste :

Taux : 100 sur 2 mois en juillet et août

Voir le planning page suivante.

Le planning est le suivant (colonne Y):

Juillet			HBA	HBO	Y	Août			HBA	HBO	Y
1	L			X	X	1	J		X		X
2	M			X	X	2	V		X	X	
3	M		X		X	3	S		X	X	
4	J		X		X	4	D			X	X
5	V		X	X		5	L			X	X
6	S	début	X	X		6	M		X		X
7	D	vacances		X	X	7	M		X		X
8	L			X	X	8	J		X		X
9	M		X		X	9	V		X	X	
10	M		X		X	10	S		X	X	
11	J		X		X	11	D			X	X
12	V		X	X		12	L			X	X
13	S		X	X		13	M			X	X
14	D	férié		X	X	14	M		X		X
15	L			X	X	15	J	férié	X		X
16	M			X	X	16	V		X	X	
17	M		X		X	17	S		X	X	
18	J		X		X	18	D			X	X
19	V		X	X		19	L			X	X
20	S		X	X		20	M		X		X
21	D		X	X		21	M		X		X
22	L			X	X	22	J		X		X
23	M			X	X	23	V		X	X	
24	M		X		X	24	S		X	X	
25	J		X		X	25	D			X	X
26	V		X	X		26	L			X	X
27	S		X	X		27	M			X	X
28	D			X	X	28	M		X		X
29	L			X	X	29	J		X		X
30	M		X		X	30	V		X	X	
31	M		X		X	31	S		X	X	

Responsable : BRETON Marie Josée